

Tri des déchets alimentaires : conseils pratiques

Épluchures, restes de repas, marc de café, pain rassis, produits périmés... Les déchets alimentaires représentent 1/3 du poids de nos ordures ménagères (bac gris).

Pourtant, en triant nos déchets alimentaires dans le bac marron (ou dans un composteur), nous pouvons réduire le poids et les nuisances des bacs gris et valoriser nos déchets en engrais naturel.

Collectés à minima une fois par semaine, les déchets alimentaires collectés dans les bacs marron sont acheminés au Site Écologique de La Buisse, où ils sont transformés en compost Aliment-Terre.

Voici 5 conseils pratiques pour un été en toute sérénité !

1) Utilisez uniquement le bioseau ajouré et des sacs compostables (disponibles en Mairies (sauf Voiron), au Pays Voironnais, sur les marchés, au rayon fruits et légumes des magasins...)

Le bioseau ajouré permet la libre circulation de l'air autour du sac et favorise ainsi l'évaporation de la vapeur d'eau provenant des déchets alimentaires. Plus de sacs mouillés au moment du retrait du seau et nettement moins d'odeurs, les déchets compostables s'assèchent dans le seau.

2) Changez votre sac fréquemment (tous les 2 ou 3 jours maximum), n'attendez pas qu'il soit plein. Jetez les sacs dans les bacs marron et sortez-le bac à chacune de vos collectes.

3) Ne doublez surtout pas les sacs !

4) Stockez-le bioseau dans la cuisine à l'air libre (sol, plan de travail...), à l'abri d'une source de chaleur (appareil électrique) et rincez-le régulièrement (lavage possible au lave-vaisselle.)

5) Lors de fortes chaleurs, ajoutez si besoin au fond du bioseau ajouré ou du sac des matières sèches compostables : essuie-tout, papier journal, boîte d'œufs en carton... Les jus seront absorbés et vous pourrez réduire les éventuelles nuisances. N'oubliez pas de bien fermer le couvercle de votre poubelle !

Pas de place pour un bac marron ? Pratiquez le compostage partagé ! Pour localiser un site près de chez vous : www.paysvoironnais.com rubrique réduire ses déchets / compostage.

En savoir plus : www.paysvoironnais.com rubrique déchets / Collecte ou 0 800 508 892.

Collecte et rattrapage les jours fériés

Les tournées de collecte prévues un jour férié sont reportées le mercredi de la même semaine.

Les collectes du jeudi 14 juillet sont donc avancées le mercredi 13 juillet 2022.

Les collectes du lundi 15 août sont reportées le mercredi 17 août 2022.

N'oubliez pas de sortir vos bacs la veille au soir. Il est important de respecter cette consigne et de ne surtout pas vous fier à l'heure de passage du camion de collecte, les horaires ou le sens des tournées peuvent être modifiés à tout moment surtout en cette période estivale.

Consultez vos jours de collecte en ligne sur www.paysvoironnais.com rubrique déchets / jours de collecte.

Les déchèteries et Les Ressourceries du Pays Voironnais sont fermées tous les jours fériés.

Collecte de déchets amiantés sur rendez-vous !

Vous souhaitez déposer de l'amiante liés tels que les plaques de fibrociment (toiture), tuyaux amiante-ciment et canalisations (conduits d'eau), bardage, pots de fleurs.

Pour évacuer vos déchets d'amiante, le Pays Voironnais propose, aux particuliers du territoire, une collecte mensuelle gratuite accessible uniquement sur réservation.

Connectez-vous en ligne sur votre espace personnel (www.paysvoironnais.com rubrique déchèteries). Vous pourrez ainsi réserver la date et le créneau horaire de votre choix.

Prochaine date de collecte : le 17 septembre au Site Écologique de La Buisse.

Important : Pensez à vous protéger et à protéger les autres (gants, masques...) lorsque vous manipulez ces matières. Nocive et toxique, l'amiante est interdite en déchèteries en dehors des collectes spécifiques.

Plus d'informations : 0 800 508 892

Les ateliers Zéro Déchet de l'été

Couches lavables : un atelier de découverte et d'échanges entre parents

> Lundi 4 juillet à 17h au Centre Social Béraudier à Voiron

Au programme : intérêts environnementaux, économiques et sanitaires des couches lavables, présentation de différents modèles existants, conseils pratiques...

Des kits d'essai pourront également être prêtés aux personnes intéressées pour tester avant de se lancer.

Inscription obligatoire : inscriptioncoucheslavables@gmail.com

Fabriquer des produits nettoyants et désinfectants multi-usages 100% naturel !

> Mercredi 6 juillet à 13h30 à La Ressourcerie du Pays Voironnais à La Buisse.

Économiques, efficaces et sans produit toxique, les essayer c'est les adopter !

Pensez à venir avec deux contenants : l'un de 1 L et l'autre de 50 cl afin de repartir avec vos préparations (un désinfectant multi-usages et un nettoyant) .

Inscription obligatoire et gratuite en ligne :

<https://www.paysvoironnais.com/reduire-ses-dechets/s-inscrire-a-un-atelier-zero-dechet-930.html>

Renseignements : zerodechet@paysvoironnais.com

Fabriquer votre Tawashi !

Une éponge Zéro déchet qui nous vient tout droit du Japon dont vous ne pourrez plus vous passer ! Fabriqué à partir de vieux vêtements recyclés, le Tawashi est lavable, résistant, réutilisable et Zéro Déchet. Alors si vous jetez l'éponge une bonne fois pour toute ?

Rendez-vous le mercredi 27 juillet à 13h30 à Passiflore Tullins. Atelier gratuit sur inscription.

<https://www.paysvoironnais.com/reduire-ses-dechets/s-inscrire-a-un-atelier-zero-dechet-930.html>

Renseignements : zerodechet@paysvoironnais.com

A la rencontre des Ambassadeurs du tri

- Dimanche 3 juillet sur le marché de Charavines

- Mercredi 20 juillet sur le marché de Voiron